



Tel : 06 29 82 52 96

Pour les Sans-Papiers, le changement, c'est pour plus tard

Le 19 juillet 2012, un mois après les élections législatives, notre collectif organisait un rassemblement devant la préfecture. Les responsables de la préfecture qui ont reçu notre délégation nous ont dit qu'ils attendaient la parution d'une circulaire avec les nouveaux critères de régularisation, et qu'en attendant, c'était ceux édictés sous Sarkozy qui s'appliquaient. Alors nous avons attendu.

Cela fait longtemps que nous attendons. Avant on attendait les élections présidentielles. Puis on a attendu les élections législatives. Puis on a attendu la nouvelle circulaire. Avant l'été, les rumeurs la prévoyaient pour septembre. Septembre arrivant, les rumeurs la prévoyaient pour octobre. Nous sommes en octobre et en début de mois, des rumeurs l'ont dit devoir paraître en novembre. Cette circulaire est comme la ligne d'horizon qui s'éloigne en même temps qu'on marche vers elle.

Entre temps, le cabinet du Ministère de l'Intérieur a fait des réunions. Notre collectif a été reçu, avec d'autres, le jeudi 6 septembre. D'autres rencontres avec collectifs, syndicats et associations ont eu lieu. A chaque fois, on sait ce qu'a dit la délégation, mais le Ministère a fait silence sur ses intentions, comme les futurs critères, comme la date de parution de la circulaire.

Maintenant le théâtre s'est enrichi d'une nouvelle méthode : les commissions. Des commissions de travail vont être créées par le cabinet du Ministère de l'Intérieur : Travail, jeunesse-étude, séjour. Les associations et syndicats vont se diviser dans ce cas-par-cas. Le Ministère va exposer les critères de son projet de circulaire et écouter respectueusement les remarques. On parle maintenant de décembre ou janvier pour la sortie de la circulaire.. Et en janvier, que dira-t-on ???? Et en attendant...

En attendant, ce sont les circulaires de Sarkozy qui s'appliquent.

En attendant, Valls n'a pas eu besoin de concertation pour son projet de loi sur une rétention de 16 heures qui permettrait de reprendre les arrestations et les expulsions au même rythme que la fin de la présidence Sarkozy.

En plus, on sait où ça va. Manuel Valls a été clair. Lors d'un interview au journal Le Monde, le 27 juin, il a dit que le nombre des régularisations serait sans doute inférieur aux 30 000 par an atteint sous l'ère Sarkozy.



Manifestation du CTSPV entre Vitry et Choisy, le 30 juin 2012

La très grande majorité d'entre nous continuera alors à se faire surexploiter par des patrons voyous avec la complicité de l'Etat. Il est vrai qu'on coûte moins cher. Et la baisse du coût du travail est un objectif du gouvernement.

C'est l'intérêt de tous les travailleurs que les travailleurs sans-papiers aient des papiers
.... sinon, les patrons continueront à faire ce qu'ils veulent avec nous.

REGULARISATION SANS CONDITIONS DE TOUS LES SANS-PAPIERS !

Rassemblement devant la préfecture du Val-de-Marne

Jeudi 25 octobre 2012 à 17h00

Le Collectif des Travailleurs Sans-Papiers de Vitry